

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT**

DECISION DU 27/09/24 N° D2024-47

Nomenclature : \_\_\_\_\_

**Acte accompli dans le cadre de la délégation  
donnée par le Conseil au Président**

**Objet :** Déclaration sans suite du marché n° 2024-29 relatif à la location longue durée d'un engin de damage à treuil avec option d'achat.

**Le Président de Haut-Bugey Agglomération,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles R2185-1 et R2185-2,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 6 octobre 2022 donnant au Président délégation pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés, les accords-cadres et leurs avenants dans la limite de 1 500 000 € H.T pour les marchés de travaux et du seuil de procédure formalisée défini par la réglementation pour les marchés de fournitures et services », à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil communautaire,

Vu le rapport d'analyse des offres du marché n°2024-29 établi par le Pôle « Attractivité touristique et sport » de Haut-Bugey Agglomération (HBA),

**DECIDE**

**Préambule**

La station de ski alpin de Terre Ronde, située à Plateau d'Hauteville est gérée en régie directe par Haut Bugey Agglomération. Le site comprend 15 km de pistes de ski alpin, et est équipé sur le bas de la station d'un réseau de neige de culture (6 hectares à enneiger environ).

HBA envisage de changer l'actuel engin de damage à treuil, propriété de la station et utilisé pour le damage des pistes de descente et la gestion de la neige de culture, pour la saison 2024-2025.

La solution d'une location sur 60 mois, avec entretien, et option d'achat à terme, a été retenue par le Pôle « Attractivité touristique et sport ».

Considérant le montant estimé, cette consultation a été lancée en procédure adaptée ouverte, conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au MONITEUR.FR et MARCHÉ ONLINE en date du 12/07/2024. Puis un avis rectificatif a été adressé en date du 29/08/2024 afin de prolonger la date limite de remise des offres. La date de réception des offres initialement fixée au 02/09/2024 à 12h00 a été repoussée au 16/09/2024 à la même heure.

Les 2 offres, reçues en temps et en heure au terme du délai légal fixé au règlement de consultation, relèvent que les montants dépassent largement l'estimation du pouvoir adjudicateur et le seuil applicable à la procédure formalisée, ce qui entraîne un défaut de publication pour cette consultation.

Compte tenu de cette situation, le pouvoir adjudicateur souhaite déclarer sans suite le marché n°2024-29 pour motif juridique.

**Article 1** : Est déclaré sans suite le marché n°2024-29 relatif à la location longue durée d'un engin de damage à treuil avec option d'achat.

**Article 2** : Les candidats ayant déposé une offre dans les délais de rigueur seront informés de cette décision et de la relance de la prochaine consultation.

**Article 3** : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'Agglomération et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

**Article 4** : Ampliation de cette décision sera adressée à la Sous-Préfecture de Nantua.

Le Président,



Michel MOURLEVAT

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Déclaration sans suite du marché n°2024-29 relatif à la location longue durée d'une engin de damage à treuil avec option d'achat.

.....  
Date de décision: 27/09/2024

Date de réception de l'accusé 27/09/2024  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : D202447

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240927-D202447-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1  
Commande Publique  
Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : D2024-47.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20240927-D202447-DE-1-1\_1.pdf )